

# MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

## CONSEIL MUNICIPAL 19 février 2014 Compte rendu sommaire

Présents : MM PELISSIER Christian, GUIRAUD Gérard, GOTTI Lydia, MONSERAT Laurent, VIALADE Florent, NAYRAL Nicolas, VIDAL Monique, VIALADE Régis, PEIX Cristel  
Absents (représentés) : MM JARDIN Christelle  
Absents : MM

### ○ COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION

Le conseil municipal vote les comptes administratifs et approuve les comptes de gestion.

- Budget général excédent : 299 739.36 €
- Budget eau assainissement excédent : 18 798.51 €
- Budget village vacances excédent : 7 262.04 €

### ○ AMENAGEMENT DE L'ENTREE DU VILLAGE

Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise CAZAL pour les montants suivants :

- 1<sup>ère</sup> tranche : 93 310.00 € HT (tranche ferme)
- 2<sup>e</sup> tranche : 54 490.00 € HT (tranche conditionnelle)

Le conseil municipal autorise monsieur le Maire à signer les marchés avec l'entreprise CAZAL, concernant la tranche ferme et la tranche conditionnelle et approuve le plan de financement suivant :

#### Tranche ferme (TF)

<b>Dépenses TTC</b>		<b>Recettes</b>	
Travaux	110 772	Subventions Etat (20%)	19 505
Bureau SPS	2 100		
Bureau d'étude : Ingénierie (5.65%)	6 259	Subventions Département (30%)	29 257
Imprévus	869	<b>Autofinancement</b>	<b>71 238</b>
<b>Total</b>	<b>120 000</b>	<b>Total</b>	<b>120 000</b>

- Subventions calculées sur le montant HT des travaux (92310) et des honoraires du bureau d'étude (5 215).

#### Tranche conditionnelle (TC)

<b>Dépenses TTC</b>		<b>Recettes</b>	
Travaux	65 388	Subventions Etat (reliquat TF)	5 280
		Subvention Etat 2014	???
Bureau d'étude : Ingénierie (5.65%)	3 695	Subventions Département (reliquat TF)	6 241
		Subvention Département 2014	???
Imprévus	917	<b>Autofinancement</b>	<b>58 479</b>
<b>Total</b>	<b>70 000</b>	<b>Total</b>	<b>70 000</b>

○ **SMICTOM**

Le conseil municipal se prononce contre la proposition du président du SMICTOM, concernant la représentation des communes.

○ **CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2<sup>e</sup> CLASSE**

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique principal 2<sup>e</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> mars 2014.

○ **MISSION DE COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE**

Le conseil municipal choisi le bureau d'étude CBIT, pour un montant de 1 740.00 € HT.

○ **FIXATION VIDEO PROJECTEUR A L'ECOLE**

Le conseil municipal retient l'entreprise RAZOUS, pour un montant de 336.10 €.

○ **CUISINE VILLAGE VACANCES**

Le conseil renouvelle la demande de financement concernant la création d'une cuisine au village vacances.